

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du 30 novembre 2020

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce trentième jour du mois de novembre deux mille vingt à dix-sept heures trente, par visioconférence et à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2020-08-01

Période de questions

Personne n'assiste à la séance. Aucune question n'a été soumise par le biais du formulaire disponible en ligne sur le site Internet de la Ville.

CV-2020-08-02

Adoption du programme triennal des immobilisations pour les années financières 2021, 2022 et 2023

[Document d'aide à la décision DG-2020-013-R-1](#)

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Clément Genest
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

D'adopter le programme triennal des immobilisations pour les années financières 2021, 2022 et 2023, tel qu'il est annexé à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2020-08-03

Présentation du programme triennal des immobilisations pour les années financières 2021, 2022 et 2023

Le maire présente les faits saillants du programme triennal des immobilisations pour les années financières 2021, 2022 et 2023 et le maire souligne ensuite l'excellent travail du comité des finances de la Ville, du directeur général et des membres du personnel impliqués. Le membre du conseil de la Ville et président du comité des finances Clément Genest présente sommairement le détail de ce programme triennal des immobilisations.

CV-2020-08-04

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2020-08-05

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

À 18 heures 22, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
